

Le **Festival Prom'nons nous** regroupe 6 structures de diffusion du Pays de Vannes :

- Le Forum, Commune de Nivillac
- Le Vieux Couvent, Commune de Muzillac
- L'Hermine, Sarzeau, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération
- EPCC Scènes du Golfe, Vannes-Arradon
- Le Dôme, Commune de Saint-Avé
- L'Asphodèle, Questembert Communauté
- Grain de Sel, Commune de Séné

Ces sept lieux ont pris des engagements communs, inscrits dans une charte, en direction du jeune public : l'accueil et l'accompagnement des jeunes spectateurs et de leurs aînés, proposer des spectacles adaptés et de qualité, le soutien aux compagnies qui créent pour l'enfance et la jeunesse. Chaque structure mène de nombreuses actions aussi bien sur le temps scolaire que sur le temps de la famille : des rencontres privilégiées avec les artistes autour du spectacle ou pendant la création, sur des ouvertures de résidence, des ateliers de pratique, des actions d'accompagnement au spectacle, la découverte des lieux et des métiers du spectacle... Toutes ces actions sont menées par les équipes, en partenariat avec les enseignants, les animateurs et les parents afin que cette rencontre avec le spectacle vivant soit la plus riche et la plus ouverte possible.



Merveille(s) @Yves Petit



Carrément Cube

Pour son édition 2024, le Festival souhaite soutenir un projet de création jeune public

La compagnie choisie par le collectif bénéficiera à minima de :

- 5000 € TTC d'apport en coproduction
- 1 semaine de résidence au minimum dans un ou plusieurs lieux sur la saison 2023-2024
- 1 représentation scolaire et 1 représentation tout public au minimum en préachat

Critères de recevabilité du projet :

- La création doit être prévue sur la saison 2023-2024 et si possible sur le temps du festival (les deux semaines précédant les vacances de février)
- La compagnie doit être issue de la Région Bretagne ou du département de Loire-Atlantique
- Le spectacle pourra être joué 2 fois par jour
- Le spectacle s'adressera à un public d'une tranche d'âge comprise entre 0 et 12 ans
- Le projet pourra être accompagné d'actions culturelles / la compagnie doit être ouverte et sensible à la rencontre avec les publics
- L'accueil en résidence peut concerner une étape de recherche, d'expérimentation, d'écriture, de répétition
- **La forme artistique reste totalement ouverte : théâtre, musique, danse, objets, ciné-concert, cirque, marionnettes...**

Critères d'étude :

- L'intérêt de la démarche artistique et le travail de la compagnie
- La viabilité du projet : structuration de la compagnie, soutiens institutionnels et soutiens envisagés d'autres lieux
- La démarche d'action culturelle qui accompagne le projet
- La sensibilisation de la compagnie aux questions de transition environnementale, la prise en compte des droits culturels des personnes, de l'égalité homme/femme et de la lutte contre les violences à caractère sexuel ou sexiste

Documents à transmettre :

- Fiche de renseignements (ci-après)
- Un dossier comprenant :
 - Note d'intention, de mise en scène, résumé du projet
 - Des éléments sur l'équipe artistique, technique
 - Calendrier prévisionnel de création
 - Budget prévisionnel de production
 - Parcours artistique de la compagnie et son rapport au jeune public

Date limite de dépôt des projets : **le mardi 3 janvier 2023**

Une réponse vous sera donnée mi-janvier 2023

Vous pouvez adresser vos projets par mail à l'Hermine :

Marie-Christine Hugon-Janin : <mc.nicol@gmvagglo.bzh>

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Appel à projets Festival Prom'nons nous

À remplir et retourner avant le mardi 3 janvier 2023

Nom de la Compagnie :

Nom du projet :

Propos :

Contacts / Coordonnées

Adresse postale de la compagnie :

Tel :

@ :

Site Web :

Personnes à contacter

Contact artistique :

Tel :

@ :

Contact production :

Tel :

@ :

Contact technique :

Tel :

@ :

Renseignements administratifs sur la compagnie

Raison Sociale :

N° SIRET :

Code APE :

Licences :

Nom et qualité du représentant légal :

Les partenaires du projet (s'il y a lieu, coproducteurs, lieux d'accueil en résidence, pré-acheteurs et aides publiques à la création) :

Acquis à ce jour :

En cours de négociation :

Renseignements sur le projet

Jauge du spectacle :

Age :

Nombre de représentations possibles par jour :

Tarifs préachat :

Temps de montage :

Configuration de l'espace (jeu, public...) :

Besoins de la compagnie pour le projet

Nature de(s) Résidence(s) (écriture, répétitions...) :

Dates de Résidence souhaitées (plusieurs périodes, précisez) :

Nombre de jours souhaités :

Nombre de personnes en résidence :

Espace de travail souhaité et besoins techniques :

NB : les conditions d'accueil en résidence varient selon les lieux, elles seront à définir en lien avec chaque structure.

Autres éléments que vous souhaitez préciser :

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par mail : **mc.nicol@gmvagglo.bzh**